



FICHE D'INSCRIPTION

Chantiers citoyens argent de poche
N°2025

**Pour participer au dispositif, vous devez obligatoirement habiter dans la commune*

**Avoir entre 14 et 18 ans*

Nom : Prénom :

Sexe : ☐ M ☐ F Date de naissance :

Adresse :
.....

Téléphone : Ou

Mail :

Documents à fournir et à ramener en même temps que la fiche d'inscription

☐ Photocopie d'une pièce d'identité

☐ Relevé d'identité bancaire

Autorisation « droit d'image »

Dans le cadre des chantiers « argent de poche », des photos peuvent être réalisées, ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les chantiers effectués sur les communes et non à des fins commerciales.

☐ Autorise les prises de vue

☐ Refuse les prises de vue

Dates des chantiers :

○

A faire remplir IMPERATIVEMENT par les parents ou le tuteur légal.

En cas d'absence de cette autorisation, le dossier ne pourra pas être pris en compte.



FICHE D'INSCRIPTION

Chantiers citoyens argent de poche
N°2025

**Pour participer au dispositif, vous devez obligatoirement habiter dans la commune*

**Avoir entre 14 et 18 ans*

Nom : Prénom :

Sexe : ☐ M ☐ F Date de naissance :

Adresse :
.....

Téléphone : Ou

Mail :

Documents à fournir et à ramener en même temps que la fiche d'inscription

☐ Photocopie d'une pièce d'identité

☐ Relevé d'identité bancaire

Autorisation « droit d'image »

Dans le cadre des chantiers « argent de poche », des photos peuvent être réalisées, ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les chantiers effectués sur les communes et non à des fins commerciales.

☐ Autorise les prises de vue

☐ Refuse les prises de vue

Dates des chantiers :

○

A faire remplir IMPERATIVEMENT par les parents ou le tuteur légal.

En cas d'absence de cette autorisation, le dossier ne pourra pas être pris en compte.

AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur * (NOM Prénom) :

En qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel ma fille – mon fils * s'engage :

☞ La commune ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération « Argent de poche ». En aucun cas la bourse versée pour la participation à l'activité « Argent de poche » ne pourra avoir équivalent de salaire.

☞ Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale,

☞ La commune de Saint Hilaire du Maine s'engage à souscrire auprès d'une Compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres.

Autorise mon enfant :

Nom : Prénom :

A participer à l'opération « Argent de poche ».

Fait à Saint Hilaire du Maine, le.....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

* Rayer la mention inutile

AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur * (NOM Prénom) :

En qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel ma fille – mon fils * s'engage :

☞ La commune ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération « Argent de poche ». En aucun cas la bourse versée pour la participation à l'activité « Argent de poche » ne pourra avoir équivalent de salaire.

☞ Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale,

☞ La commune de Saint Hilaire du Maine s'engage à souscrire auprès d'une Compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres.

Autorise mon enfant :

Nom : Prénom :

A participer à l'opération « Argent de poche ».

Fait à Saint Hilaire du Maine, le.....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

* Rayer la mention inutile